

Comité exécutif

Séance ordinaire du 10 mars 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 10 mars 2022, à 14 h 30, dans la salle Administration à l'hôtel de ville, à laquelle sont présents mesdames Claire Charbonneau et Mélanie Dufresne, ainsi que monsieur Marco Savard. De plus, monsieur Sébastien Gaudette est présent par visioconférence siégeant sous la présidence de madame Andrée Bouchard qui est présente physiquement dans la salle, le tout formant quorum.

Monsieur Daniel Dubois, directeur général, madame Maude Clossey, directrice générale adjointe, monsieur Patrick Barrière, attaché politique ainsi que monsieur Pierre Archambault, secrétaire, sont présents dans la salle ainsi que monsieur Stéphane Beaudin, directeur général adjoint est présent par visioconférence.

-- -- --

Madame la présidente constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

CE-2022-03-0024

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne

Que l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté tel que soumis.

PROCÈS-VERBAUX

CE-2022-03-0025

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 février 2022

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 24 février 2022, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*.

10 mars 2022

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 24 février 2022 soit adopté tel que soumis.

FINANCES MUNICIPALES

CE-2022-03-0026

Octroi d'un contrat de gré à gré pour un abonnement à un logiciel de rédaction de contrats publics

CONSIDÉRANT qu'un contrat pour un abonnement à un logiciel de rédaction de contrats publics peut être accordé de gré à gré selon les dérogations permises par le règlement relatif à la gestion contractuelle n° 1709 ;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne

Que soit accordé à « Edilex inc. » le contrat relatif pour un abonnement à un logiciel de rédaction de contrats publics, pour une durée de trois (3) ans et ce, de mars 2022 à février 2025, au coût forfaitaire inscrit dans le formulaire de soumission de l'appel d'offres SA-1334-AD-22-G, pour un montant total de 58 310,72 \$, taxes incluses.

RESSOURCES HUMAINES

CE-2022-03-0027

Prolongation du contrat de travail temporaire de monsieur Stéphane Sénécal au poste de Contremaître au Service des travaux publics

CONSIDÉRANT la résolution 2021-05-0388 quant au contrat de travail temporaire de monsieur Stéphane Sénécal, à titre de « Contremaître » pour le Service des travaux publics, et dont ce contrat de travail temporaire prenait fin le 5 mars 2022;

CONSIDÉRANT les besoins de la division de la gestion des opérations pendant la saison hivernale et qu'il y a lieu de le prolonger ce contrat de travail temporaire pour une période de trois (3) mois, soit jusqu'au 4 juin 2022;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Sébastien Gaudette

10 mars 2022

Que le contrat de travail de monsieur Stéphane Sénécal, à titre de « Contremaître » pour le Service des travaux publics soit prolonger pour une période de trois (3) mois, soit jusqu'au 4 juin 2022.

Que les conditions de travail de monsieur Stéphane Sénécal soient prévues selon le protocole des conditions de travail des employés cadres – Cadres équités.

CE-2022-03-0028

Affectation temporaire de madame Anne-Émilie Brossard au poste de « Chargé de projets – Parcs et espaces verts » au Service des travaux publics

CONSIDÉRANT que le poste de « Chargé de projets – Parcs et espaces verts » au Service des travaux publics est vacant depuis le 6 août 2021 et qu'il y a lieu de le combler temporairement;

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne

Que soit autoriser l'affectation temporaire en fonction supérieure de madame Anne-Émilie Brossard au poste de « Chargé de projets – Parcs et espaces verts » au Service des travaux publics du 28 février au 29 avril 2022.

Que le statut et les conditions de travail de madame Anne-Émilie Brossard soient maintenues, à l'exception du salaire.

CE-2022-03-0029

Affectation temporaire de monsieur Patrick Dubois au poste de « Chargé de projets – Complexe municipal » au Service des travaux publics

CONSIDÉRANT que le poste de « Chargé de projets – Complexe municipal » au Service des travaux publics est vacant depuis le 24 janvier 2022 et qu'il y a lieu de le combler temporairement;

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau

Que soit autoriser l'affectation temporaire en fonction supérieure de monsieur Patrick Dubois « Chargé de projets – Complexe municipal » au Service des travaux publics du 14 mars au 23 décembre 2022.

Que les conditions de travail de monsieur Patrick Dubois soient prévues selon le protocole des conditions de travail des employés cadres – Cadres équités.

10 mars 2022

CE-2022-03-0030

Prolongation du contrat de travail temporaire de madame Catherine Poisson

CONSIDÉRANT que le contrat de travail temporaire de madame Catherine Poisson, à titre de « Chef de section - Règlementation et patrimoine » du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable prenait fin le 25 février 2022 et qu'il y a lieu de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2022;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Sébastien Gaudette

Que le contrat de travail temporaire de madame Catherine Poisson à titre de « Chef de section - Règlementation et patrimoine » du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable, soit prolongé jusqu'au 31 décembre 2022;

Que les conditions de travail de madame Catherine Poisson soient prévues selon le protocole des conditions de travail des employés cadres – Cadre équités.

CE-2022-03-0031

Affectation temporaire de monsieur Jean Leblanc au poste de « Chef aux opérations - formation et SST » au Service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT que le poste de « Chef aux opérations - formations et SST » au Service de sécurité incendie est vacant et qu'il y a lieu de le combler;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau

Que soit autorisé l'affectation temporaire en fonction supérieure de monsieur Jean Leblanc au poste de « Chef aux opérations - formation et SST » au Service de sécurité incendie à compter du 6 mars et ce, pour une durée indéterminée.

Que les conditions de travail monsieur Jean Leblanc soient prévues selon le protocole des conditions de travail des employés cadres – Service de sécurité incendie.

CE-2022-03-0032

Affectation temporaire de monsieur Sébastien Boulanger en fonction supérieure au poste de « Contremaître- Eau potable » au Service des infrastructures et gestion des eaux

10 mars 2022

CONSIDÉRANT que le poste de « Contremaître- Eau potable » au Service des infrastructures et gestion des eaux est temporairement vacant et qu'il y a lieu de le combler;

CONSIDÉRANT que le poste de « Contremaître – Eau potable » au Service des infrastructures et gestion des eaux doit être remplacé lorsque nécessaire;

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Sébastien Gaudette
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne

Que soit autorisé l'affectation temporaire en fonction supérieure de monsieur Sébastien Boulanger au poste de « Contremaître- Eau potable » au Service des infrastructures et gestion des eaux rétroactivement au 28 février jusqu'au 4 mars 2022.

Que soit autorisé les affectations temporaires en fonction supérieure de monsieur Sébastien Boulanger au poste de « Contremaître- Eau potable » au Service des infrastructures et gestion des eaux lors du remplacement des vacances et/ou congés du titulaire du poste, et ce, jusqu'au 23 décembre 2022.

Que le statut et les conditions de travail de monsieur Sébastien Boulanger soient maintenues lors de ces affectations temporaires, à l'exception du salaire.

CE-2022-03-0033

Affectation temporaire en fonction supérieure de monsieur Martin Côté au poste de « Coordonnateur – Entretien des bâtiments » au Service des travaux publics

CONSIDÉRANT que le poste de « Coordonnateur – Entretien des bâtiments » au Service des travaux publics est temporairement vacant et qu'il y a lieu de le combler;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau

Que soit autorisé l'affectation temporaire en fonction supérieure monsieur Martin Côté au poste de « Coordonnateur – Entretien des bâtiments » au Service des travaux publics du 14 mars au 16 septembre 2022.

Que le statut et les conditions de travail de monsieur Martin Côté soient maintenues, à l'exception du salaire.

CE-2022-03-0034

Affectation temporaire de madame Nadia Morissette au poste de « Chargé de projets – Bâtiments » au Service des travaux publics

10 mars 2022

CONSIDÉRANT que le poste de « Chargé de projets – Bâtiments » au Service des travaux publics est temporairement vacant et qu'il y a lieu de le combler;

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Sébastien Gaudette
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard

Que soit autorisé l'affectation temporaire de madame Nadia Morissette au poste de « Chargée de projets – Bâtiments » au Service des travaux publics du 14 mars au 16 septembre 2022.

Que les conditions de travail de madame Nadia Morissette soient prévues selon le protocole des conditions de travail des employés cadres – Cadres équités.

LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUES

CE-2022-03-0035

Signature d'un bail pour l'occupation d'un local pour l'organisme « Soccer Haut-Richelieu » - 2022

CONSIDÉRANT que l'organisme « Soccer Haut-Richelieu » est reconnu en vertu de la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de loisir de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ;

CONSIDÉRANT que ledit organisme a indiqué à la Ville ses besoins en matière de locaux ;

CONSIDÉRANT qu'un local est disponible à cette fin à l'intérieur du Stade Dupont Ford situé au 335, avenue du Parc ;

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne

D'autoriser le greffier, ou la greffière adjointe, et l'avocate-conseil, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu un bail avec la compagnie « 9117-4433 Québec inc. » (Stade Dupont Ford) pour l'occupation, par l'organisme « Soccer Haut-Richelieu », d'un local situé à l'intérieur du stade situé au 335, avenue du Parc, et ce, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

CE-2022-03-0036

Désignation de mandataires - Demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications du Québec pour le soutien au développement des collections des bibliothèques

10 mars 2022

CONSIDÉRANT que le ministère de la Culture et des Communications du Québec continue de soutenir le développement de collections dans les bibliothèques publiques autonomes;

CONSIDÉRANT que cette aide gouvernementale se traduira, cette année encore, par une importante subvention des dépenses consacrées à l'acquisition de livres, brochures, périodiques, enregistrements audio et documents multimédias et électroniques pour notre réseau de bibliothèques municipales;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne

Que soient autorisés la production et le dépôt, au ministère de la Culture et des Communications du Québec, une demande d'aide financière dans le cadre de « L'appel de projets en développement de collection des bibliothèques publiques autonomes du Québec 2022-2023 ».

Que monsieur Mario Bastien, directeur du Service de la culture, du développement social et du loisir et madame Johanne Jacob, chef de la Division bibliothèques, soient désignés comme mandataires aux fins de ce projet.

CE-2022-03-0037

Signature d'un bail pour l'utilisation d'un local à des fins d'entreposage – 360, boulevard du Séminaire Nord

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite offrir aux organismes reconnus des espaces d'entreposage;

CONSIDÉRANT la reconnaissance des organismes de développement social;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la quantité du matériel offert aux organismes reconnus en raison, notamment, de la bonification de l'offre événementielle;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Sébastien Gaudette

Que soit autorisée la signature d'un bail avec la personne morale « 9118-5108 Québec inc. » pour la location d'un local d'entreposage de 5 000 pieds carrés, n° 49D, dans le bâtiment situé au 360, boulevard du Séminaire Nord, moyennant un loyer mensuel de 3 158,33 \$, plus les taxes applicables, pour la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

CE-2022-03-0038

Signature d'un avenant à la Convention d'aide financière - Programme d'Aide aux initiatives de partenariat avec le Ministère de la Culture et des Communications

10 mars 2022

CONSIDÉRANT la résolution 2020-11-0780 par laquelle la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et le Ministère de la Culture et des Communications ont signé la *Convention d'aide financière – Programme d'Aide aux initiatives de partenariat* le 27 septembre 2021,

CONSIDÉRANT que la ministre de la Culture et des Communications a octroyé, à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le 22 février 2022, une aide financière additionnelle de 20 000 \$, passant d'une aide maximale de 195 000 \$ à 215 000 \$ pour la réalisation du plan d'action.

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard

Que la mairesse et le greffier soient autorisés à signer l'avenant à la *Convention d'aide financière – Programme d'Aide aux initiatives de partenariat* pour l'octroi d'une aide financière additionnelle de 20 000 \$, soit une aide financière maximale de 195 000 \$ pour les années 2022 et 2023;

INFRASTRUCTURES ET GESTION DES EAUX

CE-2022-03-0039

Appel d'offres – SA-506-IN-21-I - Services professionnels - Contrôle qualitatif des matériaux - Urbanisation de la rue Carillon - Réfection des infrastructures d'eau potable et d'égout

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu des soumissions pour les services professionnels relatifs au contrôle qualitatif des matériaux de l'urbanisation de la rue Carillon et de la réfection des infrastructures d'eau potable et d'égout;

CONSIDÉRANT que la soumission la plus basse provenant de « Dec Enviro » (9139-6903 Québec inc.) s'est avérée conforme aux exigences administratives et techniques des documents d'appel d'offres;

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Sébastien Gaudette
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard

Que soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Dec Enviro » (9139-6903 Québec inc.), le contrat pour les services professionnels relatif au contrôle qualitatif des matériaux de l'urbanisation de la rue Carillon et de la réfection des infrastructures d'eau potable et d'égout, le tout en conformité avec les documents de soumission relatifs à ce projet, aux coûts unitaires ou forfaitaires inscrits dans le bordereau de soumission de l'appel d'offres SA-506-IN-21-I et en fonction des quantités

10 mars 2022

requis et les conditions rencontrées en chantier, pour un montant global estimé à 53 879,81 \$, taxes incluses.

Que les sommes requises à cette fin soient prises à même les disponibilités de l'emprunt décrété par le règlement d'emprunt n° 2031.

CE-2022-03-0040

Dépense supplémentaire - Fabrication et livraison des structures au bassin de dessablage à la station d'épuration - SA-460-IN-21-I

CONSIDÉRANT l'émission d'un bon de commande (n° BC 133797) afin d'accorder le contrat à la firme « Inox-Cité inc. » pour la fabrication et la livraison des structures au bassin de dessablage à la station d'épuration;

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajouter une pièce supplémentaire au contrat initial, évaluée à un montant de 20 775,98\$ taxes incluses, le tout pour un montant total de 59 637,53\$;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau

Que soit autorisée une dépense supplémentaire au montant de 20 775,98 \$, taxes incluses, payable à la firme « Inox-Cité inc », pour la fabrication et la livraison des structures au bassin de dessablage à la station d'épuration.

Que le bon de commande n° BC 133797 soit modifié en conséquence.

TRAVAUX PUBLICS

CE-2022-03-0041

Appel d'offres – SA-2916-TP-21-P – Restauration des portes en bois au Centre d'art Trinity et à la Maison Epiphany (2^e publication)

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu des soumissions pour la restauration des portes en bois au Centre d'art Trinity et à la Maison Epiphany;

CONSIDÉRANT que la soumission la plus basse provenant de « Rénovations Alexandre Léveillé inc. » s'est avérée conforme aux exigences administratives et techniques des documents d'appel d'offres;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard

10 mars 2022

Que soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Rénovations Alexandre Léveillé inc. », le contrat pour la restauration des portes en bois au Centre d'art Trinity et à la Maison Epiphany, le tout en conformité avec les documents de soumission relatifs à ce projet, aux coûts forfaitaires inscrits dans le bordereau de soumission de l'appel d'offres SA-2916-TP-21-P pour un montant total de 74 153,13 \$, taxes incluses.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

CE-2022-03-0042

Octroi d'un contrat de gré à gré pour la fourniture et livraison de l'habillement des policiers pour l'année 2022 (partie 2) - SA-169-PO-22-G

CONSIDÉRANT que la Ville achète annuellement des pièces d'habillement pour les policiers ;

CONSIDÉRANT qu'il est souhaitable que l'habillement des policiers soit similaire d'une année à l'autre ;

CONSIDÉRANT qu'un contrat pour la fourniture et livraison de l'habillement des policiers pour l'année 2022 (partie 2) peut être accordé de gré à gré selon les dérogations permises par le règlement relatif à la gestion contractuelle n° 1709 ;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard

Que soit accordé à « Martin & Lévesque inc. » le contrat relatif à la fourniture et livraison de l'habillement des policiers pour l'année 2022 (partie 2), le tout en fonction des prix unitaires négociés avec le fournisseur reçu le 14 février 2022 suite à l'appel d'offres SA-169-PO-22-G, pour un montant total de 72 355,96 \$, taxes incluses.

VARIA

CE-2022-03-0043

Protocole d'entente de collaboration pour la mise en œuvre d'un projet d'innovation en résilience urbaine

10 mars 2022

CONSIDÉRANT le protocole d'entente de collaboration entre la Ville, InnoSécur et Rezilio Technologie Inc. signé le 8 septembre 2021 relativement aux travaux du projet « Smart Résilience »;

CONSIDÉRANT que CAE inc. une entreprise qui créer des simulateurs dont un outil de jumeau numérique personnalisé dans un environnement 3D pour l'atténuation, la préparation et la réponse en cas de catastrophes a démontré son intérêt à participer et à contribuer au projet « Smart Resilience » par son apport de technologie et que cet apport serait bénéfique au présent projet de résilience urbaine;

CONSIDÉRANT que les partenaires du protocole d'entente précédemment cité sont favorables à permettre à CAE inc. de joindre le projet « Smart Résilience »;

CONSIDÉRANT que les partenaires ont l'intention de collaborer entre eux dans le respect de leur mission et de leurs rôles respectifs afin de réaliser ledit projet.

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard

Que soit ratifié le protocole d'entente de collaboration entre la Ville, InnoSécur et Rezilio Technologie Inc. signé le 8 septembre 2021 par le directeur général de la Ville.

Que le directeur général de la Ville soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville l'addenda joint à la présente résolution.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CE-2022-03-0044

Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Sébastien Gaudette
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

— — — —

La séance est levée à 16 h 50

Présidente

Secrétaire
